

A mor fugitivas

Perdiderat volucram quondam Cithœria natam
Quæ quærens alia talia vocare solet

R 22. Jul. 1670.

40

A Zuydewijck le 20. Juillet 1670

100

Monsieur mon Père

C'est est icy que pour vous donner avis de nostre arriuee en ces
quartiers. Estant party comme vous savez environ à cinq heures
et demy nous allames sans repaire jusques à St. Poude, ou ayant
desné et fait assy mauvaise chere nous en partimes à 2 heures et
demy après dîner, et ayons fimes repaire nos chevaulx au passage
de la riviere à Schoonlovin ^{ou} voyant qu'ils estoient encore frais,
nous trouuames à propos d'aller à Gorcum ce mesme soir, mais
n'y pusmes arriuer qu'il ne fat dix heures du soir, en partie
à cause que mon cocher un peu plus beste que les bestes qu'il meurt
s'irgassa du chemin pendant que je dorinois et nous fit perdre
du temps. Depuis Schiedam les chemins sont quasi tousjours
bons, tellement qu'il y a moyen de faire quelque delivrance.
A Gorcum je rencontray hier à midy M^{rs} de Wierickendam et
S^r Gravemoir qui s'en alloyent de compagnie à Maastricht et
me donner la nouvelle des Cargés dont M^{rs} les Estats avoyent disposé
le jour que nous partimes de La Haye. A nre arriuee icy
nous trouuames la maison par la negligence de la vefve du Recev^r
Sale et vilaine tout ce qui se fait, le jardin de mesme et
plein de chardons et d'orties plus hautes que moy. Tous les meubles
ou s'irgandre la vermine par ce qu'ils sont de laines, comme des
Sieges de Crin et Les couristans des lits et mesme la couste
de celui qui est en votre chambre moitié mangées de ces insectes
que nous appellons Mouches dont il en sortit une quantité si grande
quand on commença à les remuer, que cela joint à l'ordure
et le mauvais ordre de la maison degouta fort ma femme, à la
quelle j'ay bien de la peine à faire comprendre le bonheur de ce séjour
de campagne. J'ay bien grondé cette Douaniere de Jan Gybbergh

S. M. S. 1-111.

J'ay et nostre folie, ou bien nostre encolerie,
Pour avoir accouru de plaine affection
A la sauer de feu de la discussion.
Pour être qu'après moy il ^{qu'un D^m} ~~meurt~~, Pourisse,
C'est donne aussi raison, ont que peu d'advice:

qui s'excuse sur ses afflictions et autres choses de pure de mise -
Tout cela est passé, et il faut voir comment on fera pour l'avenir -
J'ay parlé aujourd'hui au Receveur de Monnick. L'un qui témoigne de -
l'amie de vous servir icy a Duyshelm en la même qualité si vous pou-
vez répondre à faire le soing de la maison à quelque personne icy, par-
ce qu'il ne peut pas y demeurer. Il faudra voir quelles gens s'offri-
ront, mais il est certain qu'il faudra
qu'on prenne plus de soing de la maison et de ce qu'il y a en
bin en peu de temps tout ce qu'il y a en mode de meubles sera ruiné
et ~~de~~ maintenant ma femme aura soing de faire nettoyer un
peu à la legere la maison; Pour le jardin je ne scay si il y faut toucher
par ce que après nostre départ le tout sera au même desordre -
d'aparavant et en l'estat ou se trouvent les jardins ou personne
ne met la main.

Demain ou après demain j'iray à Bommel pour voir ce qu'il -
y aura à faire, et si il y a moyen d'avoir quelque raison de -
ce Schout qui se veut dedommager ce dit il en vous faisant
payer le double, de ce que le frere en voulant ^{faire} aneantir la Taxe
des Duyshelming, que vous savez, l'a empêché de recueillir l'ar-
gent, ce qui le qual ayant été obligé de prendre à intiriel pour
le payer à certain terme comme les Anandings sont obligés, il
se trouve chargé d'ad. intiriel. Il faudra voir ce que l'on pourra
faire. Je demeure

Monsieur mon Pere



Vostre tresobéissant fils
Huygens.

Le 11. 1660.

Amor fugitivas

*Perdidit volucram quondam Citherea natum
Qua quereus alta talia vocat fert*

lections et autres choses de son de mise -
faul voir comment on sira pour l'arriver -
l'œuvre de monnuel. Lant qui témoigne de -
Rayulim in la meme qualite si vous pon -
ng de la maison à quelque personne icy, par -
meunr. Il faudra voir quelles gens s'offri -
repte, mais il est certain qu'il faudra -
ng de la maison et de ce qu'il y a ou
u qu'il y a enode de mirables sira rami
a femme aura song de faire nettoyer un
; Pour le pavin si ne scay s'il y faut toubri
depar le tour sira au meme disordre -
bat ou si troume les jardins ou pironne

ira j'iray à Bonnet pour voir ce qu'il -
il y a moy d'avoir quelque raison de
de domager ce dit il in vous faisant
le pice in voulant faire aneantir la Taxe
vous scay, l'a impedi de recueillir bar
ut été obligé de prendre a intirre pour
ne comme les mainmises pour obligés, il
intirre. Il faudra voir ce que l'on pourra

Port
de l'œuvre de monnuel
de l'œuvre de monnuel
de l'œuvre de monnuel

Vostre tresobéissant fils
Huygens.
Le 15. de Mars 1666.

S. M. S.
1666.

J'ay est nostre folie, ou bien nostre encolere;
Pour avoir accouru de plaine affection
A la saueur de feu de la division;
Pour être qu'après moy il ^{qu'il en a dit} ~~meurt~~, L'œuvre,
C'est comme aussi raison, ont que peu d'adresse;

Mr. Pieter Biss
to appear in a book
to be published in
the year 1687
and to be
printed in
Amsterdam
per
Biss

